ENSEMBLE
LE 5 JUIN CONFIRMONS
L'ESPOIR DU 8 MAI

4e Circonscription Montpellier-Lodève

République Française - Département de l'Hérault
Elections législatives de juin 1988



GEORGES FRÊCHE

Maire de Montpellier
Député sortant
H.E.C, Professeur à la Faculté de Droit

Suppléant : **Gilberte VIGNAU-SÉNÈS**

Conseiller Régional
Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Le 8 Mai 1988, le Président François MITTERRAND a été brillamment réélu avec 54% de voix sur un programme d'union et d'ouverture autour des valeurs de la démocratie, de la justice sociale, de l'égalité des chances, finalement du respect des autres.

Pour répondre à ces objectifs, dans le respect des traditions de notre République, et soutenir l'ouverture politique proposée par le Président François MITTERRAND et le Premier Ministre Michel ROCARD, pour que les habitants de cette quatrième Circonscription soient partie prenante dans l'enjeu de la modernité, accordez votre confiance à :

Georges FRÊCHE, candidat de la majorité présidentielle dans la 4e Circonscription

LA FRANCE UNIE


LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE
• Priorité pour l'Education Nationale, la Recherche et la Formation permanente.
• Renforcer la Sécurité Sociale et créer le revenu minimum, gage de solidarité.
• Défendre les légitimes intérêts des viticulteurs et du monde agricole.
• Aider l'investissement, inciter à la création d'entreprises, en modernisant les relations sociales.
• Faire respecter les droits à la justice des Français d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.
• Créer une synergie et une complémentarité entre le rural et l'urbain pour le développement du tourisme et la création d'emplois, particulièrement au service des jeunes.
Pour l'avenir retrouvé,
Pour l'expérience confirmée,
Georges FRÊCHE
Suppléant : Gilberte VIGNAU-SÉNÈS
T.O. St Georges d'Orques